

Mercredi 29 Novembre 2023

Collège St François

3, rue Gouy à Bouvigny en Boyeffle (62)

**Information :** Merci de lire attentivement cette circulaire. De par la spécificité du lieu il est important de respecter les règles de fonctionnement (accès et propreté du site), et qu'il y ait le maximum de professeurs afin de gérer les parcours et la sécurité.



**Pas d'accueil avant 12h15 dans l'établissement !! Car il y a des cours avant. Merci de votre compréhension**

## Y sont qualifiés

Note 1 : Toute **demande de qualification exceptionnelle** doit se faire dans les 3 jours qui suivent le championnat de comité et accompagnée des justificatifs (à l'aide du doc. Téléchargeable sur le site). Elle est à transmettre par mail au secrétariat du territoire et sera transmise à Olivier Rock le responsable de la CTT pour décision.

Doc à télécharger : [http://www.ugselhautsdefrance.fr/crbst\\_40.html](http://www.ugselhautsdefrance.fr/crbst_40.html)

Note 2 : Le quota des qualification individuelles et équipes :

<b>Equipes:</b>	Département				Total	Département				Total	
	59 C	59 L	62.	Total		59 C	59 L	62	Total		
<b>QUALIFIEES</b>											
<b>BF1</b>	5	5	5	15	<b>BG 1</b>	5	5	5	15	<b>30</b>	
<b>BF 2</b>	4	5	6	15	<b>BG 2</b>	5	6	4	15	<b>30</b>	
<b>MF 1</b>	5	6	4	15	<b>MG 1</b>	5	6	4	15	<b>30</b>	
<b>MF 2</b>	4	6	5	15	<b>MG 2</b>	4	6	5	15	<b>30</b>	
<b>Lycée F</b>	4	6	5	15	<b>Lycée G</b>	5	6	4	15	<b>30</b>	
	<b>22</b>	<b>28</b>	<b>25</b>	<b>75</b>		<b>24</b>	<b>29</b>	<b>22</b>	<b>75</b>	<b>150</b>	

<b>Equipes relais mixte:</b>	Département			Total
	59 C	59 L	62.	
<b>QUALIFIEES</b>				
	5	5	5	15

<b>Individuels:</b>	Département				Total	Département				Total	
	59C	59L	62	Total		59C	59L	62	Total		
<b>QUALIFIES</b>											
<b>BF 1</b>	20	20	20	60	<b>BG 1</b>	20	20	20	60	<b>120</b>	
<b>BF 2</b>	16	28	21	65	<b>BG 2</b>	17	25	23	65	<b>130</b>	
<b>MF 1</b>	18	23	24	65	<b>MG 1</b>	19	25	21	65	<b>130</b>	
<b>MF 2</b>	16	23	26	65	<b>MG 2</b>	17	26	22	65	<b>130</b>	
<b>Lycée F</b>	17	26	22	65	<b>Lycée G</b>	23	24	18	65	<b>130</b>	
	<b>87</b>	<b>120</b>	<b>113</b>	<b>320</b>		<b>96</b>	<b>120</b>	<b>104</b>	<b>320</b>	<b>640</b>	

### CRITERES DE CALCUL :

**BF1 et BG1:** Les 5 premières Equipes de chaque comité , plus les 20 premiers individuels de chaque comité.

**Dans toutes les autres Catégories:**

**Par équipe:** les 3 premières Equipes de chaque comité sont qualifiées + bonus

**bonus** = nombre d'équipes classées dans les 6 premières calculé sur les résultats du cross de Territoire de 2022 à Douai dans la Catégorie inférieure

**Individuels** : les 15 premiers de chaque catégorie + bonus

## Accueil au Secrétariat

- \* Chaque responsable d'établissement vient prendre connaissance du ou des postes de son ou ses juges.
  - \* Les dossards ne seront remis qu'au responsable de l'établissement qui fournira le ou les noms des juges.
  - \* Tous les élèves devront être licenciés et ne seront admis à concourir qu'à cette condition.
  - \* La présentation de la licence n'est pas obligatoire mais dans ce cas le professeur de l'établissement présente un listing des licenciés et le dépose au secrétariat au moment de la récupération des dossards.
- En cas de contrôle de la licence l'élève doit avoir une pièce d'identité avec lui. (Cf. règlement sportif national)

## Organisation

L'organisation de la réunion est sous l'égide conjointe de l'UGSEL territoriale, du comité Pas de Calais, de la Commission Sportive Territoriale d'athlétisme.

## ATTENTION :

**Pas de parents sur le site sauf ceux qui sont licenciés UGSEL avec présentation licence de cette année.**

Accès au site : Pour les voitures le parking intérieur sera accessible. Pour les bus la dépose des élèves sera autorisée et ensuite ils devront se garer à l'extérieur du collège, voire dans les villages environnants.

Prévoir éventuellement pour l'établissement une tente (comme beaucoup le font à cette occasion)

Propreté et respect du site : Merci à tous de maintenir le site propre et de veiller à l'attitude, au bon comportement des élèves sous votre responsabilité

<b>Directeur de réunion</b>	Olivier ROCK (responsable de la CST)
<b>Concepteur du parcours</b>	L'équipe EPS du collège, Le comité 62
<b>Juges de parcours et arrivée</b>	<b>IMPERATIF</b> Les établissements doivent fournir un juge adulte pour une ou deux équipes engagées, deux juges adultes pour trois ou quatre équipes engagées, 3 juges adultes pour cinq équipes engagées et plus. Les dossards ne seront donnés que sur inscription du jury. Tout jury n'étant pas présent à son poste jusqu'à la fin du championnat verra automatiquement son (ses) équipe(s) déclassée (s).

**IMPORTANT :** La première course ayant lieu à **13 h 30**, la mise en place du Jury se fera à compter de **13 h 15**.

Les Juges sont priés de rester à leur poste et d'assurer leur fonction jusqu'à la fin de la compétition. Il est demandé d'ôter tout élément non naturel du parcours (rubalise, panneau de lettre indicateur, piquets) après le passage de la dernière course. Tout poste quitté avant son terme verra la disqualification de l'équipe du juge concerné. Tout incident devra être signalé au Juge-Arbitre responsable de la zone de course où a eu lieu l'incident.

## Compositions des équipes

Les équipes ne sont pas nominatives (classement sur 4 coureurs)

**TOUTE EQUIPE ENGAGEE DEVRA COURIR AVEC UN MAILLOT DE COULEURS IDENTIQUE SOUS PEINE DE DISQUALIFICATION.**

## Vestiaires et installations

Prévoir de quoi se sécher, et se couvrir après la course ; ne rien laisser traîner, ne pas emporter d'objets de valeur, cela évite des situations qui mettent tout le monde dans l'embarras. Ni le comité 62, ni le territoire haut de France ne pourront être tenue responsables en cas de vol ou perte. Attention aux oublis en fin de compétition. Il est demandé à tous la plus grande vigilance et la plus grande correction pour que cette journée se déroule dans le meilleur esprit possible. Nous comptons sur vous pour faire passer le message à vos athlètes. **Veiller à laisser les installations dans le même état de propreté qu'à votre arrivée, des sacs poubelles seront prévus ! Les enseignants doivent assurer le bon déroulement de la compétition. Pensez à l'encadrement de vos élèves.**

**Pointes:** Les pointes sont autorisées et ne pas oublier les épingles pour le dossard

**Vestiaires** : Les vestiaires seront balisés dès votre arrivée. Après mise en tenue chaque établissement regroupera les sacs de ses élèves à un même endroit sur le site.

SE PRESENTER 10 MINUTES AVANT LE DEPART DE SA COURSE POUR LE COMPOSTAGE NE PLUS EMPRUNTER LE PARCOURS APRES LE DEPART DE LA PREMIERE COURSE

N° course	Horaire	Catégorie	Année	Parcours	Distance
1	13h30	BF1	2012	Départ + Moyenne boucle + Arrivée	1750m
2	13h45	MG1	2010	Départ + 2 Moyennes boucles + Arrivée	3200m
3	14h10	MF1	2010	Départ + 2 Petites boucles + Arrivée	2250m
4	14h30	BG1	2012	Départ + 2 Petites boucles + Arrivée	2250m
5	14h50	CF/JF	2004-2008	Départ + 2 Moyennes boucles + Arrivée	3200m
6	15h10	BG 2	2011	Départ + 2 Petites boucles + Arrivée	2250m
7	15h30	BF 2	2011	Départ + Moyenne boucle + Arrivée	1750m
8	15h45	CJ/JG	2004-2008	Départ + 1 Moyenne + 1 grande boucle+ Arrivée	4200m
9	16h10	MG 2	2009	Départ + 2 Moyennes boucles + Arrivée	3200m
10	16h30	MF 2	2009	Départ + 2 Petites boucles + Arrivée	2250m
11	16h50	Relais Mixte C/J	2004-2008	Départ + 4 Moyennes boucles + Arrivée (passage des relais entre point I et point A)	250m + 4 x 1500m + 50m

### Récompenses

Elles sont remises aux 3 premiers coureurs (Médailles) pour le championnat individuel au terme de chaque course, à l'équipe championne territoriale (coupe) ainsi qu'aux athlètes des 3 premières équipes (médailles).

### Qualifications pour le championnat national

Le championnat national se déroule à PONTIVY (56)

*le Samedi 16 décembre 2023*

Les qualifications règlementaires concernent :

CAT	QUALIF IND	QUALIF EQU	CAT	QUALIF IND	QUALIF EQ
BF1		2	BG1		3
BF2	3	2	BG2	3	4
MF1	7	3	MG1	7	3
MF2	7	3	MG2	7	3
CF/JF	7	4	CG/JG	7	4
RELAI MIXTE		4			

• NOTA : un établissement ayant une ou plusieurs équipes qualifiées doit inclure ses individuels dans la composition de son ou ses équipes.

• «...La composition des équipes doit être respectée. La composition définitive des équipes devra se faire selon les modalités et dans les délais fixés par les Services Nationaux de l'UGSEL. ...»

### Règlements Spécifiques cross 2023-2024

Ils sont consultables sur le site de l'ugsel nationale : [23-24 REGLEMENT SPECIFIQUE CROSS v090823.pdf \(ugsel.org\)](https://www.ugsel.org/23-24%20REGLEMENT%20SPECIFIQUE%20CROSS%20v090823.pdf)